

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION

Mines d’uranium : un nouveau rapport de la santé publique confirme des risques et des impacts à long terme

Québec, 25 août 2014. Alors que le Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) reprendra bientôt ses travaux sur les enjeux des mines d’uranium au Québec, un [nouveau rapport](#) de la Direction de la santé publique de la Côte-Nord confirme plusieurs risques et impacts des mines d’uranium à long terme pour la santé et l’environnement. C’est la deuxième fois en moins de six mois qu’une agence de la santé publique du Québec émet des préoccupations concernant les risques et les impacts des mines d’uranium (voir l’étude de l’Institut national de la santé publique du Québec publiée [en avril dernier](#)).

« Après quatre ans et demie de travail, le rapport de la Direction de la santé publique de la Côte-Nord n’est pas du tout rassurant et confirme plusieurs des préoccupations des citoyens, des groupes de médecins, des Premières nations et des municipalités face aux impacts des mines d’uranium » affirme Ugo Lapointe, porte-parole de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine.

La Direction de la santé publique de la Côte-Nord (DSP-CN) confirme que « la contamination environnementale provenant d’un site d’exploitation uranifère peut s’étendre sur des distances importantes » (p.19). L’une des principales préoccupations environnementales est « la dispersion de radionucléides » (p.35), c’est-à-dire des contaminants radioactifs qui représentent « des risques pour la santé » à court et à long terme si les populations humaines et animales y sont exposées. La DSP-CN souligne également « la présence de contaminants chimiques », dont les effets toxicologiques potentiels « s’additionnent » aux contaminants radioactifs « pour augmenter les impacts sur la santé » (p.19).

La DSP-CN émet « de sérieuses réserves » concernant « la durée des suivis environnementaux » et « la capacité d’en mesurer les impacts à long terme » (p.12). Il en est de même « pour la gestion des résidus miniers et du déclassé des sites miniers » (p.12), surtout « lorsqu’on considère que ces résidus resteront contaminés pour plusieurs milliers d’années », affirme la DSP-CN.

Concernant les risques de cancers, le rapport de la DSP-CN reprend les principales conclusions de l’étude de l’INSPQ publiée en avril dernier, à savoir que « les risques pour la santé des mineurs de l’uranium sont bien documentés », avec « une augmentation du risque de cancer du poumon » (p.21, [étude INSPQ](#)). Pour la leucémie et les malformations génétiques, l’INSPQ « suspecte » une augmentation du risque, mais ne peut conclure avec certitude (p.IV, étude INSPQ). La DSP-CN préconise d’ailleurs le principe de précaution et « la poursuite de recherche » (p.18) concernant ces risques encore mal documentés scientifiquement.

Tout comme l’étude de l’Institut nationale de la santé publique (INSPQ), la DSP-CN conclut que « les mines d’uranium, même les plus modernes, ne sont pas à l’abri de défaillances » (p.39) qui pourraient entraîner des impacts majeurs pour l’environnement et les populations environnantes.

-30-

Pour informations :

- Ugo Lapointe, Coalition *Québec meilleure mine*, 514-708-0134
- Dr. Isabelle Gingras et Dr. Éric Notebaert, Association canadienne des médecins pour l’environnement, 418-965-6814 ou 514-978-6262

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd’hui constituée d’une trentaine d’organismes membres représentant collectivement plus de 250 000 individus, partout au Québec. La coalition s’est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : www.quebecmeilleuremine.org

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Artistes pour la Paix ▪ Association canadienne des médecins pour l’environnement (ACME) ▪ Association de protection de l’environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l’environnement et à l’écocitoyenneté ▪ Coalition de l’ouest du Québec contre l’exploitation de l’uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l’Institut des sciences de l’environnement de l’UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre du Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*
